



**Monsieur Claude Wiseler**  
Président de la  
Chambre des Député.e.s  
Luxembourg

Luxembourg, le 20 août 2024

Monsieur le Président,

Par la présente, je me permets de poser une question à Madame la **Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale** concernant les programmes de dépistage précoce des cancers.

Dans le cadre du programme du dépistage du cancer colorectal, des kits de dépistage seront proposés à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2024 aux résident.e.s âgé.e.s entre 45 et 74 ans. Selon les informations disponibles, la participation automatique au programme serait limitée aux résident.e.s affilié.e.s auprès de la CNS. Les personnes non résidentes et affiliées à la CNS doivent demander leur invitation auprès de la Direction de la Santé, alors que pour les personnes non affiliées à la CNS, la participation se fait soit aux propres frais soit sur base d'une prescription médicale classique. Les mêmes critères semblent être applicables pour le programme de mammographie.

La catégorie des résident.e.s non affilié.e.s à la CNS comprend également les personnes en situation de précarité, pour lesquelles les actions de médecine préventive aux frais propres ou sur base d'une prescription médicale sont financièrement inaccessibles.

Etant donné que le régime luxembourgeois de sécurité sociale doit offrir une protection et des prestations à tou.te.s les résident.e.s, je voudrais demander dès lors les renseignements suivants à Madame la Ministre :

- 1. Les personnes bénéficiant de la CUSS sont-elles intégrées dans les programmes de dépistage précoce des cancers ?**
- 2. Quels sont les efforts entrepris afin d'intégrer les personnes non affiliées en situation précaire dans les programmes de dépistage précoce des cancers ?**
- 3. De quelle manière les personnes non-résidentes et affiliées à la CNS sont-elles informées du fait qu'elles peuvent demander auprès de la Direction de la Santé à participer au programme de dépistage ?**

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

Djuna BERNARD  
Députée